

RÉUSSIR
AU LYCÉE



LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION
AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE
SECONDE

APRÈS LA SECONDE : QUELLE VOIE ?

À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe et décision du chef d'établissement :

- **Vers la voie générale** : *dans ce cas, il choisit ses enseignements de spécialité pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe*
- **Vers la voie technologique** : *dans ce cas, il choisit une série*
- Vers une 1^{ère} préparant au brevet de technicien métiers de la musique
- Vers la voie professionnelle : les réorientations et les passerelles sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.



VOIE TECHNOLOGIQUE

**La première
et la terminale**

LES ENSEIGNEMENTS

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

■ Enseignements de spécialité : ils sont déterminés par la série

- En première : 3 enseignements de spécialité communs à la série :
Exemple en STMG : Droit économie/Management/Sciences de gestion et numérique
- En terminale : 2 enseignements de spécialité en terminale dont un avec choix d'enseignement spécifique
Exemple en STMG : Droit Eco / Management, SG, Numérique avec 1 choix parmi les enseignements spécifiques suivants : RH/Mercatique/Gestion finances/ Système d'information numérique

Les séries à la rentrée 2025 :

- L'organisation en séries est maintenue. Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

Proposé au lycée Vaugelas / Proposé dans un autre établissement

- **ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social**

(lycée du Granier)

- **STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion**

(lycée du Vaugelas)

Enseignement spécifique en terminale STMG :

- Ressources Humaines et Communications (RHC)
- Mercatique
- Gestion Finance (GF)
- Sciences d'information de gestion (SIG)

- **STL : Sciences et Technologies de Laboratoire**

(lycée L.Armand)

Enseignement spécifique en première STL

- Biotechnologie
- Physique-chimie de laboratoire

- **STI2D : Sciences et technologies de l'Industrie et du Développement Durable :**

- Enseignement spécifique en Terminale STI2D

- architecture et construction (AC) (*lycée Monge*)
 - innovation technologique et éco-conception (ITEC) (*lycée L.Armand*)
 - Energies et environnement (EE) (*lycée Monge*)
 - Système d'information et numérique (SIN) (*lycée L.Armand*)

- **STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués**
(*Grenoble*)

- **STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration**
(*Grenoble et Thonon les bains*)

- **S2TMD : Sciences et Techniques du théâtre, de la Musique et de la Danse**
(*Annecy*)

- **STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant**
(*dans les lycées agricoles uniquement: lycée Reinach*)

STMG AU LYCÉE VAUGELAS

Généralités

Nombre de places : 32

Enseignements spécifiques proposés en classe de terminale :

- Mercatique
- Ressources humaines et Communication

Particularité en langue: ETLV (enseignement technologique en langue vivante) : 1h/semaine

Cours de langue en anglais co-animé par un professeur d'anglais et un professeur d'éco-gestion

Les enseignements technologiques

■ Classe de première : 11 h

- Droit-éco : 4 h
- Management : 4 h
- Sciences de gestion : 7 h

■ Classe de terminale : 16 h

- Droit-éco : 6 h
- Management sciences de gestion : 6 h
- Enseignement spécifique : 4 h en RH ou Mercatique



VOIE GÉNÉRALE

**La première
et la terminale**

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES SPÉCIFIQUES	1 h 30	

Notes
intégrées

Si pas de
spécialité
mathématiques
choisie

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants:

Proposé au lycée Vaugelas / Proposé dans un autre établissement

- Mathématiques
- Physique-Chimie: PC
- Sciences de la Vie et de la Terre : SVT
- Sciences Économiques et Sociales : SES
- Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques : HGGSP
- Humanités, Littérature et Philosophie : HLP
- Langues, littératures et Cultures Étrangères et Régionales Anglais
 - LLCER Anglais
 - LLCER Anglais monde contemporain : AMC
- LLCER Italien
- Numérique et Sciences Informatiques : NSI
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité : LLCA (Latin et Grec)
- Arts : Musique ou Théâtre, **Cinéma-Audiovisuel** (Lycée L.Armand),
Arts Plastiques(lycée du Granier et lycée Marlioz)
- Sciences de l'Ingénieur: **SI** (Lycée L. Armand; Lycée Monge)
- Biologie Écologie** (dans les lycées agricoles uniquement, lycée Reinach)

- Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement ou par le CNED

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil.

➤ **En première et en terminale** les élèves de la voie générale pourront poursuivre **un** enseignement optionnel commencé en seconde parmi :

- **Langue vivante C : Russe**
- **Langues et Cultures de l'Antiquité Latin ou Grec**
- **Euro Allemand**
- **Euro Italien**
- **Arts (Théâtre)**
- **Arts (Danse ou Arts plastiques)** (*lycée du Granier*)
- **DNL Anglais (Histoire Géographie en anglais ou en SES en anglais)** (*lycée du Granier*)
- **Éducation physique et sportive** (*lycée Monge*)
- **Cinéma audio-visuel** (*lycée L. Armand*)

➤ **En terminale**, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :

- **Option Mathématiques Expertes:** *s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité*
- **Option Mathématiques Complémentaires:** *s'adresse aux élèves qui n'ont pas gardé la spécialité « Mathématiques » en terminale*
- **Option Droit et Grands Enjeux du Monde contemporain: DGEMC** *(lycée du Granier)*

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Sur les contenus des enseignements de spécialités : sur le site du lycée, vous trouverez des présentations détaillées de chacune des spécialités

<https://vaugelas.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

- Sur les choix de spécialités

<https://www.horizons21.fr/>

- Sur les formations, les choix de spé...

[La plateforme Parcoursup](#)



LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

Choix du niveau
de langue au
début de la 1^{ère}
gale

- **Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale**
 - 1 épreuve anticipée de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - 4 épreuves en terminale : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
 - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- **Le contrôle continu représente 40% de la note finale**
 - 30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
 - 8% correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
 - 2% correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

CALCUL DE LA NOTE DU BAC GÉNÉRAL

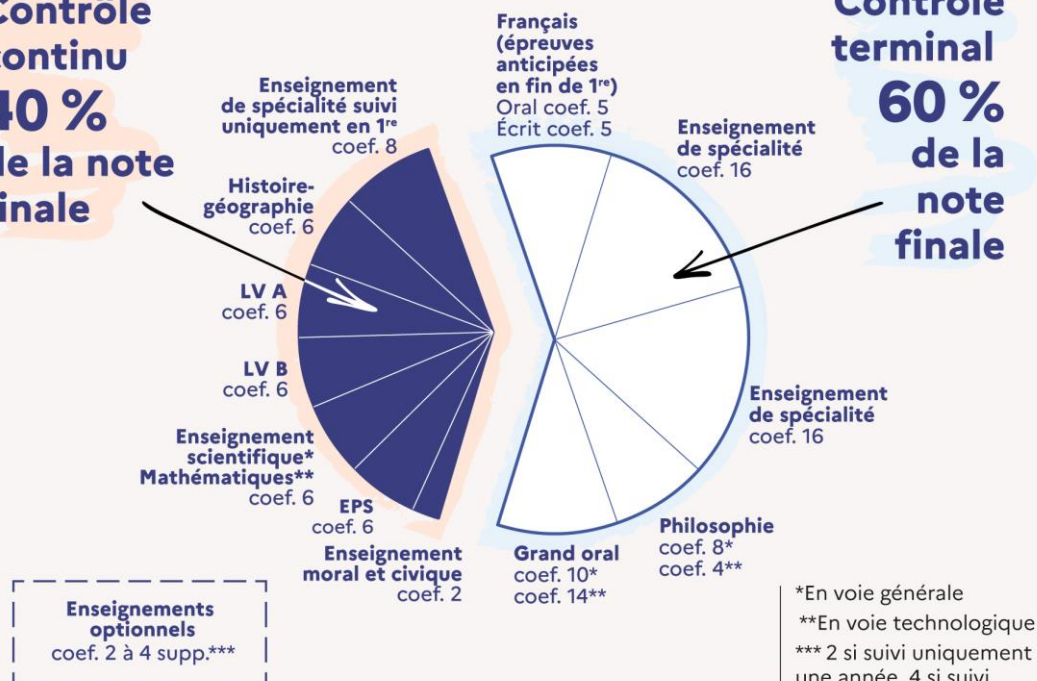
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



MENJS - Octobre 2021





L'ORIENTATION EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>

- [La plateforme Parcoursup](#)

permet de découvrir les formations post-baccalauréat et leurs critères de candidature ainsi que les recommandations pour le choix des spécialités.

MODALITES DES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- **Au second trimestre**, chaque élève devra indiquer ses vœux en terme de voie d'orientation et
- pour la voie générale : 4 **enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}. (5 si le 5^{ème} n'est pas enseigné au lycée Vaugelas)
 - Pour la voie technologique : la ou les séries en les hiérarchisant
 - Et le cas échéant : en 1 BT des métiers de la musique ou voie pro
 - On peut faire des vœux dans les 3 voies

Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.

- **Au 3^{ème} trimestre**, ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, et aboutissent à des vœux définitifs en terme de voie et de spécialités ou séries.
- **Pour une décision d'orientation en voie générale** : après avis du conseil de classe du troisième trimestre, choix de 3 spécialités pour la classe de 1^{re}.
 - **Pour une décision d'orientation en voie technologique** : à une affectation dans une des séries

COMMENT EMETTRE VOS VOEUX ?

Sur le service en ligne « Orientation », via EduConnect

En 2 phases

- **Phase provisoire** : saisie des vœux provisoires :
 - Entre aujourd'hui et fin février
 - Sélection des voies demandées et pour chacune des spécialités (voie générale) ou séries (voie technologique, professionnelles)
 - Avis provisoire du conseil de classe du 2^{ème} trimestre
 - Accusé de réception par les responsables

- **Phase définitive** :
 - Au retour des congés de printemps, sur le même principe
 - Document d'aide à la saisie

[aide orientation en-ligne_2gt_phase-provisoire2024\(2\).pdf](#)

- **Affectation** : sous réserve de la décision d'orientation dans la voie demandée à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre